

**Réponse à la question n° 170
de Mmes Adrienne Salina et Véronique Grady (PLR)
relative à la traversée du pont de Zaehringen et du centre-ville par le
camion-poubelle à destination de Châtillon**

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 5 juillet 2023, Mmes A. Salina et V. Grady posaient la question suivante:

"Des riverains de la Cathédrale ont constaté que des camions de l'édilité transportant des déchets dégageant une odeur nauséabonde traversent le pont de Zaehringen, ainsi que les rues nouvellement pavées aux abords de la Cathédrale, jusqu'à une dizaine de fois par jour, avec un premier passage aux alentours de 07.30 heures. Ces véhicules empruntent ensuite le sens unique de la Gare, pour l'acheminement de déchets en direction de Châtillon et reviennent par le même itinéraire.

En sus de l'usure causée sur les ouvrages nouvellement rénovés ou en cours de rénovation, ce trafic provoque des nuisances liées au bruit et aux odeurs. Or, il semble que ce trafic n'a rien à faire au centre-ville et pourrait aisément être dévié par un autre itinéraire, afin de préserver ces ouvrages, dans lesquels la Commune ainsi que la population ont investi des montants importants. De plus, le pont de Zaehringen est fermé depuis 2014 aux véhicules motorisés, exception faite des véhicules d'urgence, des vélomoteurs, des transports publics et des taxis (cf. [communiqué de presse de la Ville de Fribourg](#)).

Par conséquent, nos questions sont les suivantes:

- Ce trafic de transit a-t-il été spécifiquement autorisé par le Conseil communal?
- Si oui, une alternative serait-elle envisageable pour supprimer ou limiter les nuisances liées audit trafic?"

Réponse du Conseil communal

La Voirie dispose de plusieurs véhicules de type poids lourd, dont un seul entre dans la catégorie des 4 essieux. Tous les véhicules lourds de la Voirie sont stationnés sur le site des Neigles et y accèdent par la route du Stadtberg. La route du Stadtberg a un embranchement avec la route de Berne, qui ne permet pas la giration des véhicules lourds. En conséquence, ces derniers doivent tourner au niveau du giratoire du Grand-Pont. Compte tenu du gabarit du camion 4 essieux, la configuration du giratoire du Grand-Pont ne lui permet pas la giration pour revenir sur la route de Berne et ainsi emprunter le pont de la Poya. Ainsi, une autorisation de circulation a été délivrée au camion 4

essieux en octobre 2014, soit depuis l'ouverture du pont de la Poya et la fermeture du pont de Zahringen.

Dans ce contexte, les possibilités suivantes ont fait l'objet d'analyse pour essayer de solutionner cette situation.

- Le réaménagement du carrefour entre la route du Stadtberg et la route de Berne a fait l'objet d'une étude de faisabilité dans le cadre de la réalisation du projet Poya et a abouti au constat que, compte tenu des emprises et du dénivelé, il n'était pas possible de le rendre compatible.
- La possibilité de tourner au giratoire suivant qui se trouve à Bourguillon. Le temps de trajet, la configuration du giratoire et l'impact environnemental ont conduit à renoncer à cette situation. En effet, un transport journalier en moins serait à prendre en considération, avec un souci de stockage y résultant sur le site des Neigles.
- L'adaptation du carrefour giratoire du Grand-Pont au moment de son réaménagement en 2021. Pour des raisons de modération de trafic, une adaptation n'a pas été souhaitée et a conduit au maintien de l'octroi de l'autorisation de circulation sur le pont de Zaehringen.

Concernant les caractéristiques du camion 4 essieux, elles sont à mettre en relation directe avec le transport des boues d'épuration de la STEP qui doivent être incinérées à la SAIDF, expliquant la longueur particulière et la charge utile nécessaire. Le transport de 4 à 5 bennes de 40 m³ par jour est à considérer pour un total de 8 à 10 passages dans le quartier du Bourg et sur le pont de Zaehringen. Les odeurs relevées sont effectivement à mettre en relation avec le contenu des bennes. Le remplacement de ce véhicule est normalement prévu pour le budget 2026, pour une mise en service attendue à la mi 2027, compte tenu des procédures et des délais de commande. Néanmoins, le remplacement de ce véhicule est également tributaire de la présence sur le marché d'un véhicule de substitution en traction électrique, ce qui n'est pas le cas actuellement. Les paramètres suivants sont à considérer:

- La charge utile pouvant être transportée doit permettre les transports journaliers des bennes des boues de la STEP.
- L'autonomie de la charge électrique doit être suffisante pour garantir tous les transports journaliers actuels.

A noter qu'une réflexion est en cours pour le remplacement en 2025 d'un camion 3 essieux par un camion 4 essieux de taille normale. Ce dernier pourrait compenser une partie des transports en tournant au giratoire du Grand-Pont. Cette réflexion butte actuellement sur les mêmes interrogations concernant le mode de traction électrique et un régime d'exception avec traction thermique pourrait être proposé afin de permettre le changement. Cette piste diminue les transports dans le quartier du Bourg mais ne les supprime pas totalement.

De plus, la piste d'un mandat externe pour le transport des boues de la STEP entre le site des Neigles et la SAIDF a été analysé. Il en coûterait CHF 1'400.- par jour, soit environ CHF 350'000.- par an, auquel s'ajoute la non utilisation du camion 4 essieux et de son chauffeur pour la tâche du transport des boues de la STEP.

Sur la base de ce qui précède, le Conseil communal informe qu'il n'a pas de solution toute faite pour résoudre cette problématique mais qu'il reste attentif à toute alternative qui se dessinerait pour permettre de décharger le quartier du Bourg du transport des boues d'épuration de la STEP.